



Réponse aux réactions des responsables locaux de LREM sur la situation de l'Université de Rennes 2

par les Groupes d'Actions de la France Insoumise - Pays de Vitré
(Vitré, Châteaubourg, Châteaugiron, Janzé)

Les bons comptes de Carole Gandon et le déni de responsabilité de Christine Cloarec

Depuis quelques jours, les responsables politiques de LREM communiquent dans les médias locaux leur analyse de la situation de l'Université de Rennes 2.

Carole Gandon, responsable départemental LREM, a commencé par attaquer le mode de gouvernance des universités de Rennes. L'échec dans l'attribution de certaines dotations publiques serait imputable à cette gouvernance. Fidèle à la pratique de LREM de diffuser des montants importants sans jamais les situer dans leur contexte, **Carole Gandon** expliquait que les dotations de 9 millions d'euros ratées auraient apporté des moyens à des personnels des deux universités qui sembleraient en manquer.

Ces chiffres ne résistent en rien à l'analyse.

En conséquence des politiques d'austérité et de la loi sur l'autonomie des universités, l'Université de Rennes 2, 22 000 étudiants, gère un budget de 110 millions d'euros soit 5 000 euros par étudiant alors que la moyenne nationale dans l'enseignement supérieur est de 10 000 euros par étudiant, et celle des universités à 8 000 euros. Porter le budget par étudiant à la moyenne nationale des universités nécessiterait donc 66 millions d'euros, rien que pour l'université de Rennes 2.

Carole Gandon et ses 9 millions pour deux universités croit-elle sauver les établissements rennais par la « gouvernance » ? Ne connaît-elle pas l'enseignement supérieur français ou cherche-t-elle à incriminer des universitaires qui essaient chaque jour de gérer l'impact des décisions politiques de sa majorité ?

Autre exemple, l'ensemble des députés et responsables LREM répètent à l'envi le chiffre de la ministre sur le milliard d'euros attribué à l'enseignement supérieur sur le quinquennat.

1 milliard d'euros sur 5 ans, soit 200 millions d'euros par an, est une somme ridicule au regard de la poussée démographique des années 2000. L'enseignement supérieur accueillera l'an prochain 40 000 étudiants supplémentaires. Le budget par étudiant supplémentaire sera donc de 5 000 euros soit une baisse de la dotation par étudiant.

La stratégie de communication de chiffres des responsables LREM locaux est totalement trompeuse. Leurs choix politiques sont pourtant clairs : 1 milliard sur 5 ans pour 2 millions d'étudiants contre 3,2 milliards par an pour 330 000 contribuables à l'ancien ISF.

Mais hier, **Mme Cloarec** entre dans l'arène et pointe du doigt la responsabilité du président de Rennes 2.

Mme Cloarec était un des 15 membres de la commission mixte parlementaire qui, dans le contexte de l'impréparation et de la précipitation de la loi ORE et de son application Parcoursup, a transformé une loi d'orientation proposant des dispositifs superficiels d'aide à la réussite des étudiants, les « oui si », à une loi de sélection s'opposant à la libre inscription à l'université des nouveaux bacheliers.

Mme Cloarec a choisi d'inscrire dans la loi la sélection à l'entrée à l'Université, c'est-à-dire de donner la possibilité à chaque rectorat de définir a priori les capacités d'accueil des formations, y compris universitaires, et de refuser l'accès à ces formations aux nouveaux bacheliers lorsque cette capacité est dépassée, sur la base d'une évaluation de leur niveau. La mission de l'Université, lieu de savoirs libre d'accès aux bacheliers, s'en trouve totalement redéfinie.

Mme Cloarec est un des auteurs de la loi que des milliers de citoyens, d'étudiants et d'enseignants combattent depuis février. Les formes d'opposition à cette loi sont multiples et certaines sont devenues condamnables, notamment à Rennes. Mais plutôt que de chercher une

issue positive, **Mme Cloarec** préfère la facilité en condamnant le travail de la présidence de Rennes 2 quand cette dernière gère comme elle peut les conséquences de sa loi.

Mme Cloarec refuse de répondre à nos arguments depuis plus d'un mois et la publication de notre article, ne se prête pas au débat démocratique mais joue la surenchère dans le clivage entre opposants et partisans de la loi en incriminant des responsables.

Mme Cloarec, enfin, trompe les étudiants sur l'impact de sa loi sur leur réussite. Cette loi empêchera les étudiants de s'inscrire dans certaines filières en tension de l'université pour les rediriger vers d'autres. L'an dernier, 130 000 places n'ont pas été pourvues. 100 000 de ces places se trouvaient à l'université, contre 30 000 en BTS, DUT, CPGE, enseignement supérieur privé. En 2018, 40 000 bacheliers supplémentaires arrivent. 22 000 places ont été créées. En conséquence, les étudiants qui se verront refuser leur entrée à la fac dans certaines filières en tension, s'inscriront dans des filières à la fac qu'ils n'auront pas choisi. Comment réussiront-ils davantage ? Avec un budget par étudiant moindre ?

Nous invitons, **Mme Cloarec**, à se prêter au jeu du débat démocratique plutôt qu'à la condamnation de personnels élus et à la communication trompeuse en direction de ses électeurs.

**Les Groupes d'Action de la France Insoumise - Pays de Vitré
(Vitré, Châteaubourg, Châteaugiron, Janzé).**

L'ensemble des chiffres, faits, arguments utilisés dans ce communiqué de presse sont référencés dans [notre article du 11 avril 2018](#).